

.SEANCE du 5 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, et le cinq juin, à 20 heures 30,

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire.

**Nombre de membres :**

Date de convocation 31 Mai 2024

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 16

**Présents :** Jean-Claude BOS, Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Philippe GELIN, Guy BUGAUD, Michel BAYLE, Isabelle BON, Ophélie GOULEY Sébastien GUILLOT, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Muriel RUSTAND,

**Absents excusés avec procuration :** Carine PLUMIER à Nelly MEUNIER-CHANUT, Géraldine SARRON à Joël DEMULE, Mylène PLANKO à Bénédicte BOURGEON

**Absents excusés :** Jean-Yves CHARLES, Valentin CADEL, Dominique FONGARNAND

**Secrétaire de séance :** Guy BUGAUD

**Rapporteur :** Joël DEMULE

## N° DE2024-73

**Objet : Demande de subvention auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté- Création d'une chaufferie biomasse**

Monsieur Joël DEMULE rappelle que la commune est engagée dans une démarche de transition énergétique et fait le point sur l'état d'avancement du projet de création de la chaufferie biomasse avec un réseau de chaleur.

Le maître d'oeuvre (cabinet Eepos) a remis le dossier PRO et travaille actuellement sur le dossier de consultation des entreprises (DCE).

Lors de sa séance du 9 avril dernier, le conseil municipal a autorisé le maire à effectuer des demandes de subventions ; compte tenu d'informations récentes relatives au dossier du FEDER, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour déposer un nouveau dossier auprès de la Région.

Le plan de financement au 3 juin 2024 de l'opération « création d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur » est établi comme suit :

### DEPENSES HT en €

- travaux et équipements	1 190 000
- frais d'études (MO, contrôle technique, santé sécurité, étude de sol, relevés topographique,...)	88 000

**Total dépenses 1 278 000**

### FINANCEMENT PREVISIONNEL

- ADEME	471 370
- REGION	300 000
- Aides privées (CEE)	198 000
- Auto-financement commune	308 630

**Total 1 278 000**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- autorise le Maire à solliciter une demande de subvention auprès de la Région Bourgogne Franche- Comté dans le cadre de la création d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur,
- autorise le Maire à signer tout document à intervenir concernant cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le Secrétaire  
Guy BUGAUD



Le Maire  
Nelly MEUNIER-CHANUT

